



**Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL**  
**Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne**  
**Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com)**

### **PV COMMISSION ETHIQUE ET CLINIQUE du 18/02/2020**

**Présents** : Hélène Leclef (SSM Courcelles), Catherine Dedriche (SSM Virton), Lara Nils (SSM Libramont), Marc Malempré (SSM Huy), Xavier Mulkens (SSM Charleroi Léon Bernus), Anne-Françoise Lison (SSM Alfa), Anne Leclercq (SSM Jodoigne), Cédric Martinez (SSM Nivelles), Kathy Leblanc (SPSM Tournai), Alain Rozenberg (SSM Safran), Gwenaëlle Lefebvre (SSM Tournaisis)

**Excusés** : Chloé Delmotte (SSM la Pioche), Dominique Dams, Anne Sorel, Benoît Van Tichelen (SSM Entre-Mots), Maud Duret (SSM Namur-Balance), Coralie Frère, Bénédicte Herbiet (SSM Jolimont-Lobbès-Beaumont), Marie Lambert (Cresam)

#### **Informations préalables avant de commencer la réunion :**

- Murielle Norro (permanente à la FéWaSSM) n'a pas pu poursuivre son travail à la FéWaSSM faute de renouvellement de la subvention facultative de l'AVIQ. La commission lui enverra un message de remerciement et d'au revoir. Le groupe espère qu'elle pourra rejoindre à nouveau la Commission éthique et clinique si une nouvelle subvention est accordée.
- Alain Rozenberg quitte le SSM Le Safran pour un autre lieu de travail. De ce fait, il termine son mandat au CA de la FéWaSSM ainsi qu'en tant que co-animateur de la Commission éthique et clinique. Cette réunion est la dernière à laquelle il participe. Il partage au groupe son souhait que cette commission continue d'être investie par les membres des SSM et qu'elle continue ses travaux.
- Frédéric Tornaben ne fait plus partie de Psytoyen et ne participera donc plus à la Commission éthique et clinique de la FéWaSSM. Un message sera également envoyé à Frédéric pour le remercier pour sa participation. Comme discuté précédemment, la Commission éthique et clinique préfère à l'avenir inviter un membre de Psytoyen selon les thèmes de réunions plutôt que comme invité permanent. Cela permettra aux membres de discuter d'abord entre professionnels avant de pouvoir échanger avec un représentant d'utilisateurs. Certains échanges étaient difficiles à mener directement et

sans préalable avec le représentant d'utilisateur souvent à une place d'outsider. Cette idée a été relayée au CA de la FéWaSSM qui marque son accord.

### **1. Commentaires et approbation du PV de la Commission éthique et clinique du 20/01/2020**

Le PV est approuvé. Merci pour la bonne rédaction en l'absence de la permanente de la FéWaSSM.

### **2. Questionnaire de satisfaction des usagers de SSM réalisé par la Province de Namur**

Pour rappel, ce questionnaire a été envoyé aux membres de la commission éthique et clinique pour le lire et voir comment nous pourrions envisager de faire notre propre questionnaire auprès des usagers de tous les SSM de la FéWaSSM.

Ceci pour continuer notre réflexion sur l'évaluation du travail en SSM.

Nous avons bien lu ce questionnaire mais nous décidons de reporter ce point à une autre réunion.

### **3. Discussion sur le paiement des rdv manqués dans les SSM**

Ce point est mis à l'ordre du jour suite à une réunion entre l'AVIQ et des représentants du CA de la FéWaSSM. L'AVIQ nous pose la question.

Nous constatons une grande diversité des pratiques dans le SSM à ce sujet : certains SSM font un règlement écrit affiché en salle d'attente. Certains SSM font payer la moitié du prix de la consultation pour dédommagement, d'autres font payer l'intégralité, certains SSM font au cas par cas sans règle écrite selon le sens que cela peut avoir dans la thérapie et dans le transfert avec le patient.

Certains sont d'avis qu'il faut que les choses soient dites et écrites à l'avance. Il est question de sensibiliser les gens sur la place et l'engagement qu'ils prennent.

Certains se questionnent sur la légalité de faire payer l'intégralité de la séance.

D'autres rappellent la dimension contractuelle énoncée par la Commission des psychologues où une compensation est permise pour le dommage subi pour les psychologues indépendants.

D'autres insistent sur l'importance du sens du paiement.

Il y a des pratiques différentes entre les SSM privés et publics. Dans les premiers, les cliniciens sont pris par les questions de rentabilité de leur service ou au moins d'équilibre financier.

Dans certains SSM, les cliniciens expliquent aux patients la réalité financière de leur service et la nécessité de solidarité. Ils conscientisent le patient qu'il y a un réel.

Y a-t-il facturation auprès des patients quand ils n'ont pas payé et ne viennent plus ?

Certains SSM envoient des déclarations de créances écrites.

Certains membres de la commission disent que dans les faits, il n'y a aucun problème de faire payer aux patients la séance manquée. Le phénomène social s'instaure dans tous les lieux de soins. L'effet positif est que cela garantit la place au patient. Et cela permet de travailler la question de la dette symbolique.

Cette question reflète bien la diversité et la richesse des pratiques en SSM. Un seul point de vue et une seule pratique ne prédominent pas. Cette diversité converge vers le souci du patient. Le fil rouge du soin apporté au patient n'est pas perdu.

Dans quel but est la demande de l'AVIQ que la Commission aborde cette question ?

La question de la diversité des pratiques concerne aussi les demandes de remboursement des soins auprès des Mutuelles. Certains SSM le font et d'autres pas avec différents arguments (secret professionnel même auprès des mutuelles, possibilité de gratuité qui ne nécessite pas de faire appel au remboursement des mutuelles, importance de payer une part personnelle comme un ticket modérateur, double participation de la sécurité sociale (mutuelle et subsides SSM), les remboursements par les mutuelles sont pour les psy indépendants qui demandent un tarif plus élevé que les SSM, etc...).

#### **4. Journée de la FéWaSSM du 08/12/2020**

Pour rappel, le CA souhaite que la Commission éthique et clinique participe à l'organisation de cette journée au niveau du contenu.

Ce n'est pas encore très clair pour le groupe. Ferions-nous cette préparation en grand groupe ou bien un sous-groupe ? Il faut avoir l'accord de nos SSM car cela demande du temps supplémentaire.

La commission se demande le but de la journée de la FéWaSSM : une position publique à donner ou bien une journée de travail entre ses membres ? Nous préférons la 2<sup>ème</sup> option.

Le fil rouge serait l'évaluation du travail en SSM.

Nous pourrions exposer nos sujets de discussion.

Nous pourrions inviter un orateur comme Roland Gori qui a écrit la Folie évaluation, inviter des représentants des usagers qui ont fait des recommandations, faire venir les SSM provinciaux pour témoigner de leur recherche et l'effet de ce travail, ce que cela a permis ?

L'on pourrait aussi inviter le Crésam à présenter son travail d'analyse des PSSM sur la question de l'évaluation du travail en SSM.

Ou bien demander un avis méta sur l'évaluation aujourd'hui et inviter un philosophe comme Monsieur Longneau ?

La commission éthique peut relire le Mentalités sur l'évaluation (à envoyer pour la prochaine réunion).

Une enquête de satisfaction n'est pas tout à fait une évaluation. L'insatisfaction peut toutefois révéler un processus thérapeutique favorable.

Il y a d'autres questions complémentaires sur ce qui est opérant dans le travail thérapeutique. Comment évalue-t-on quelque chose d'aussi intime que les processus psychiques ?

L'on pourrait plutôt partir de la question « Un SSM, à quoi ça sert aujourd'hui ? »

A suivre et mieux définir...

**Chacun des membres de la commission éthique et clinique demande à son SSM s'il peut s'engager à la participation de la journée.**